

Lettre interne du Groupe Socialiste

de la Région Auvergne

Dans ce numéro :

- **Edito** 1
- **Transports ferroviaires** 2
- **Couverture Haut Débit** 3
- **Contrat de Projets Etat-Région** 3
- **Développement durable et Agenda 21 de la Région Auvergne** 3
- **Forum des Assises Territoriales** 4
- **Vos élus du groupe socialiste du Conseil régional d'Auvergne** 4

Une région qui avance, malgré un État défaillant

par Jean Mallot, Président du groupe socialiste

L'état de délabrement de notre réseau ferroviaire fait qu'en Auvergne nous ne comptons plus les ralentissements où par mesure de sécurité, les trains – fussent-ils neufs et payés par la Région – roulent à 40 voire 30 km/heure.

Comme l'ambiguïté entretenue par l'État n'est toujours pas levée, l'usager du TER continue à imputer les dysfonctionnements au seul Conseil régional, puisqu'on lui dit que c'est lui qui est compétent.

Pourtant, nous le savons, ces insuffisances viennent de nos partenaires : Réseau Ferré de France pour l'état des voies, la SNCF pour la maintenance et l'exploitation.

On aurait donc pu attendre que le « pack » de ministres auvergnats en exercice obtienne enfin que R.F.F. fasse ni plus ni moins que son travail, c'est à dire mette les moyens financiers en place pour régénérer les voies ferrées dont il est propriétaire.

Mais sans doute ce même pack auvergnat est-il occupé à d'autres tâches ?

Celle, par exemple, de faire pourchasser quelques malheureux « sans-papiers », de gronder les préfets n'ayant pas atteint leur quota d'expulsions, de menacer maires, directeurs d'école ou simples citoyens, coupables de porter un regard humain sur les naufragés de la misère.

Il est des actions dont la France ne sortira pas grandie et il est regrettable que cette politique

soit portée par un ministre auvergnat.

Mais c'est la méthode de ce gouvernement de désigner d'abord à la vindicte populaire telle ou telle catégorie de la population pour justifier ensuite de l'adoption à marche forcée de nouvelles lois.

Cette méthode a fonctionné durant l'été pour faire passer les premiers éléments d'une œuvre néo-conservatrice : généreuse pour les riches, dure pour les pauvres, portée sur l'intimidation à l'égard des salariés, et autoritaire pour tenir en respect ceux qui pâtiront le plus de cette politique.

Réussir nos compétences

A cette approche idéologique nationale, nous opposons régionalement une volonté de travailler ensemble, dans l'intérêt du plus grand nombre.

D'abord en réussissant l'exercice de notre principale compétence : + 84 % en trois ans, soit 120 M€ consacrés à notre politique d'éducation, dont 63 M€ pour les travaux dans les lycées, 13 M€ pour les équipements et 44 M€ pour le fonctionnement et l'aide aux familles.

Cet effort est considérable et sans précédent ! Mais c'est le prix à payer pour assurer l'égalité des chances, offrir les meilleurs conditions d'études aux lycéens, mais aussi disons-le, rattraper les retards pris avant 2004, lorsque la Région d'alors avait d'autres priorités.

Préparer l'avenir

Fidèle à notre approche pragmatique, nous avons créé les conditions pour qu'existe entre collectivités une réelle volonté de travailler ensemble.

Ainsi nos contrats Auvergne + contribuent à l'émergence d'investissements toujours plus nombreux et à des projets locaux extrêmement innovants. Autre preuve de ce pragmatisme et de ce dynamisme, le lancement du programme de couverture en haut débit de la totalité des zones blanches de l'Auvergne.

Concrètement, en mars 2009, l'accès au haut débit Internet sera une réalité pour 99,6 % des 665 000 lignes téléphoniques actuellement en service, y compris dans les zones les plus reculées de nos territoires.

Nous montrons ainsi notre capacité à innover et à produire du service, de même qualité et au même coût, pour l'ensemble des usagers, quel que soit leur lieu de résidence.

A l'heure de la déréglementation à tout va. A l'heure de l'effritement progressif des services rendus au public, il serait bon que l'État s'inspire de ces méthodes.

Nous avions promis de remettre l'Auvergne en marche, pas seulement en nous concentrant sur la métropole régionale mais bien en oeuvrant sur l'intégralité du territoire régional.

Nous tenons parole !

Vous avez dit reconnaissance ?

L'Auvergne se trouve désormais sous les feux de l'actualité.

En témoignent le 1er prix décerné par la Commission Européenne pour l'action de désenclavement numérique avec les Points Visio Publics, un autre 1er prix décerné par le Jury des Trophées de la Qualité des Services Publics pour l'action régionale dans la simplification administrative.

Enfin cet autre 1er prix décerné par le magazine CB-News en matière d'initiative multi-média.

Autant de mérites reconnus internationalement à l'Auvergne.

Autant d'encouragements à poursuivre sur la voie de la modernisation !

TRANSPORTS FERROVIAIRES :**des difficultés d'aujourd'hui...****Bien comprendre les responsabilités des différents acteurs publics**

L'État donne son feu vert aux grandes opérations d'aménagement. Il participe au financement des projets.

Réseau Ferré de France (RFF), cet établissement public est propriétaire des lignes du réseau ferré national. En contrepartie, il a hérité de la dette ferroviaire. C'est lui qui a en charge

l'entretien, l'exploitation et le développement du réseau, ainsi que la répartition des sillons ferroviaires.

La SNCF est transporteur, pour son propre compte, mais aussi pour les Régions. La SNCF est devenue cliente de RFF et lui paye des redevances pour utiliser les voies (péages).

Les Régions : elles sont devenues responsables des trains régionaux de voyageurs (TER).

Le Conseil régional d'Auvergne y consacre plus de 15 % de son budget global.

En 2007, cela représente 93,1 millions d'euros.

Soit **500 000 euros** pour la rénovation des gares,

14 millions d'euros pour acquérir et entretenir les trains,

64 millions d'euros pour payer le service de la SNCF,

14 millions d'euros pour les péages dus à RFF,

600 000 euros pour faciliter l'usage par certains publics (étudiants, chômeurs...).

L'Auvergne méprisée : les chiffres qui accablent

68 % des voies auvergnates ont besoin de travaux.

250 M€, c'est la somme nécessaire à la réhabilitation des voies existantes.

10 % des ralentissements im-

posés aux trains français sont en Auvergne, (pour seulement 4,3 % du réseau national).

250 km (contre 170 en 2006) de ralentissements imposés à la circulation des trains en Auver-

gne, alors que la Région achète et met en circulation du matériel roulant neuf de grande performance.

30 km/h c'est la vitesse maximale sur certaines voies.

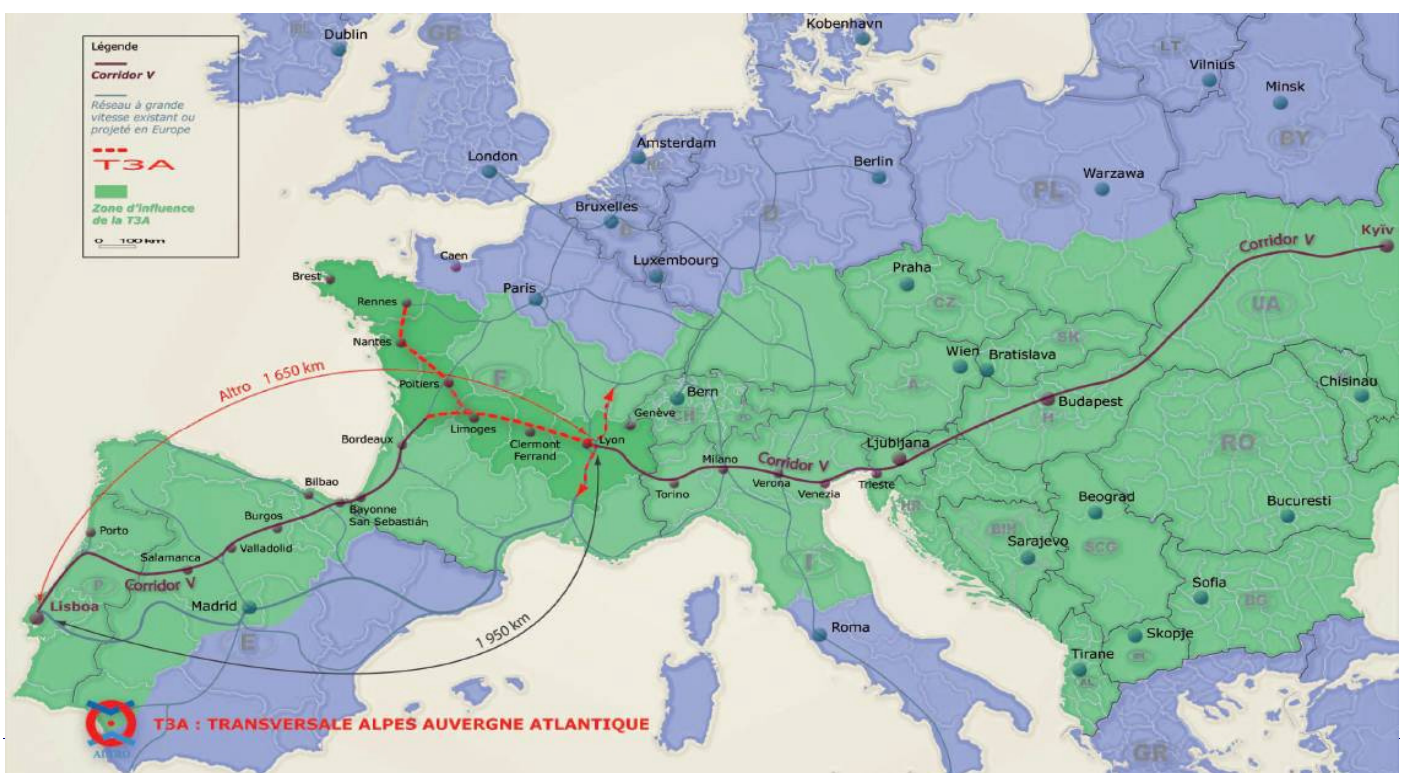
*Et pourtant
le Conseil régional d'Auvergne
verse **14 millions d'euros**
par an de péages à RFF
pour faire circuler
ses trains sur les voies...*

... aux espoirs pour demain !**Le corridor Lisbonne - Kiev**

L'Auvergne devient le fer de lance du projet **TRANSLINE** : Ligne ferroviaire à Grande vitesse reliant le grand Est et l'Ouest de l'Europe et **passant par Clermont-Fd**. Ce projet, longtemps porté par l'Association ALTRO, avait besoin d'adhérents institutionnels pour le crédibiliser, de crédits d'études et d'initiatives pour le populariser, d'un Président de Région pour le défendre auprès de l'Union Européenne. C'est chose faite, **René Souchon**

a pris la présidence de l'Association Transline, entraînant avec lui l'adhésion de plusieurs Conseils régionaux et Conseils généraux des territoires traversés. L'étude de faisabilité très prometteuse de cette ligne ferroviaire vient d'être présentée lors d'un colloque le 26 octobre 2007 à Clermont-Fd. Il s'agit indéniablement du grand projet de demain, l'un de ces indispensables grands travaux susceptibles de redonner à l'Union Européenne un nouvel élan

prospectif. D'autant que, pour l'Auvergne, ce projet à long terme entre en cohérence avec la liaison **TGV Clermont-Fd—Paris**, via Nevers—Orléans—gare d'Austerlitz, (seule gare parisienne non saturée) reprise récemment à son compte par l'actuel ministre des Transports D. Bussereau. Une opportunité réelle à promouvoir pour constituer la nécessaire **croisée ferroviaire à grande vitesse** dont l'Auvergne a besoin.



COUVERTURE HAUT DEBIT DES ZONES BLANCHES

« Dans le virtuel, il est important d'être concret ».

C'est par ces mots aux accents de paradoxe que René Souchon a introduit la présentation, lors de la Session du 25 septembre 2007, du Partenariat Public Privé conclu par la Région, France Telecom et les quatre Conseils généraux. Résultats attendus dans les dix huit mois : 100 % des bourgs d'Auvergne non couverts seront desservis ainsi que la très grande majorité des habitations disséminées.

Avec ce plan très innovant, 338 communes actuellement non couvertes, le seront fin mars 2009.

De quoi réjouir les usagers, comme les collectivités locales soucieuses de rompre avec cet isolement préjudiciable.

Mais au-delà du fait qu'il conviendrait d'apporter une solution à ceux qui en étaient privés, nous contribuerons à améliorer l'accès haut débit pour 35.000 foyers en Auvergne tout en aménageant notre territoire avec plus de 860 km de fibre optique

qui appartiendront à la Région.

« C'est l'innovation la plus marquante car non seulement nous allons couvrir des zones blanches mais nous allons franchir une étape vers le très haut débit (entre 30 et 100 Mb/s) qui n'était pas prévue à si court terme.

L'Auvergne est, avec le dispositif mis en oeuvre, la région la plus innovante en France »

Une conclusion de René Souchon



qui sera aussi celle des quarante sept membres du Conseil régional d'Auvergne pour l'adoption d'une délibération capitale.

NON AUX MANŒUVRES DU « COUCOU »

Le contrat de projet État - Région 2007/2013, à la demande du Conseil régional d'Auvergne, comporte un volet territorial fort qui se traduit par un volume de crédit de 5 millions d'euros de la part de l'État et de 5 millions d'euros de la part de la Région au profit des projets des départements. Est donc aujourd'hui venue l'heure des signatures officielles des conventions départementales, en présence des véritables

acteurs et auteurs du fruit de cette concertation : le Préfet de région, le Président du Conseil régional et les représentants des collectivités concernées.

C'est ainsi que s'étaient normalement signés les contrats du Cantal et du Puy-de-Dôme.

Or, pour le département de la Haute-Loire, la technique du coucou voulut être imposée à la Région par un président de séance de circonstance.

En effet le secrétaire d'état,

porte-parole du gouvernement, en présence des parlementaires de Haute-Loire, procéderait à la signature de ce contrat.

Ce moment fort pour le département de la Haute-Loire aurait fait l'objet d'une récupération politique totalement inopportune, compte tenu de l'absence totale d'investissement du porte-parole du gouvernement dans ce dossier qui a d'ailleurs abouti avant son entrée au gouvernement.

Ces méthodes intolérables ont

donc conduit le Président du Conseil Régional à boycotter les récupérateurs.

Il a donc proposé aux élus du Puy en Velay et au Président du Conseil Général de Haute-Loire d'organiser ultérieurement une signature officielle afin de mettre l'accent sur les nombreux projets concernés parmi lesquels la Chaise Dieu, et cela sans servir de faire valoir à la propagande gouvernementale organisée en dernière minute. Qu'on se le dise !

DEVELOPPEMENT DURABLE ET AGENDA 21 DE LA REGION AUVERGNE

Précisée en 1987 dans le rapport Brundtland, Présidente de la Commission Mondiale sur l'Environnement et le développement, la notion de développement durable se définit comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

A l'évidence, et pour être plus efficace, cet objectif nécessite à la fois l'engagement des États, mais aussi celui des territoires, la France ayant pour sa part adopté en 2003 sa Stratégie Nationale de Développement Durable.

L'engagement des régions.

En décembre 2006, les 26 Régions de France ont adopté leur Manifeste du Développement Durable, déclinant ainsi leur volonté d'intégrer

cette notion dans toutes leurs politiques régionales, et d'en mesurer les effets.

Concrètement, elles affirment dans ce Manifeste leur engagement à décliner localement les objectifs arrêtés par les États lors de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement, plus communément appelé « Sommet de la Terre ».

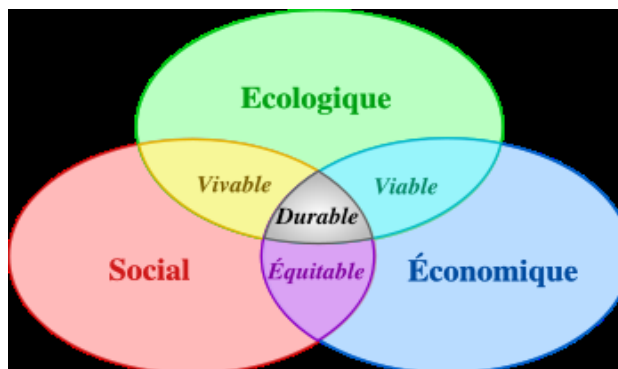


Schéma du développement durable : à la confluence de trois préoccupations, dites "les trois piliers du développement durable"

Agenda 21 de l'Auvergne : le pari de l'efficacité.

Conformément à l'engagement n° 30 de la Charte pour l'Auvergne, issue des Assises Territoriales de 2004, le Conseil régional adopte donc son propre Agenda 21 ;

37 actions concrètes dont les effets attendus toucheront à la lutte contre les changements climatiques (énergies et mobilité) ; à la cohésion des territoires ; à l'emploi durable ; à l'action en faveur du patrimoine naturel (biodiversité et paysages) ; à la qualité de l'eau ; à la préservation de la santé et de l'environnement.

Le défi est majeur.

Nos réponses, même locales, se doivent donc d'être à la hauteur d'un défi aux enjeux planétaires. La Région Auvergne conviera chaque citoyen à s'associer à ce défi qui nous concerne tous.



Groupe

Socialiste

de la Région Auvergne

Centre Delille—rue Urbain II
63000 Clermont-Ferrand
Téléphone:
04.73.31.84.96
Fax :
04.73.31.84.90
e-mail :
groupeps@cr-auvergne.fr

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB

www.auvergne-groupesocialiste-region.fr

Forum des Assises Territoriales : un rendez-vous de mi-mandat

Dès l'élection d'une majorité régionale de Gauche en 2004, nous avons souhaité mobiliser massivement les auvergnats, avec franchise et transparence dans un exercice libre, afin de construire collectivement le projet de la Région pour les prochaines années.

Cinq mois de mobilisation dans toute l'Auvergne ont permis de décliner 82 engagements dans une « Charte pour l'Auvergne », véritable feuille de route du Conseil régional d'Auvergne pour la durée du mandat.

Automne 2007 : l'heure d'un premier bilan, en toute transparence, est venu.

Il est venu pour les militants socialistes de l'Auvergne à qui nous avons consacré dix réunions de rendu. Il est venu pour les auvergnats à qui nous consacrons quatre

forums départementaux, du 15 novembre au 12 décembre 2007, forums préparés par des observatoires constitués d'un panel de 200 citoyens auvergnats (50 par département), chargés de présenter leur analyse sur le chemin parcouru depuis 2004.

Nous attendons beaucoup de cette nouvelle consultation, de cette nouvelle étape.

Notre objectif est de redescendre sur l'Agora, de réinvestir les citoyens dans le champ politique, de les placer en position d'acteurs et de force de propositions.

Enfin de leur donner les moyens d'exercer un véritable contrôle sur la réalité des engagements pris par leurs élus.

Calendrier des Forums

Jeudi 15 novembre 2007	à 19 h 30	Montluçon	Centre Athanor
Jeudi 22 novembre 2007	à 19 h 30	Le Puy	Salle Jeanne d'Arc
Lundi 3 décembre 2007	à 19 h 30	Aurillac	Centre des Congrès
Mercredi 12 décembre 2007	à 19 h 30	Clermont-Ferrand	Polydôme

Vos élus

du groupe socialiste du Conseil régional d'Auvergne

Jean Mallot

*Président du Groupe Socialiste
Conseiller régional*

Françoise Nouhen

*Vice-Présidente du Groupe Socialiste
Conseillère régionale*

Martine Munoz

*Trésorière du Groupe Socialiste
Conseillère régionale*

René Souchon

Président du Conseil régional d'Auvergne

Arlette Arnaud-Landau

*Vice-Présidente chargée de l'Apprentissage
et de la Formation tout au long de la vie*

Anna Auboïs

Vice-Présidente chargée du Sport et des Équipements Sportifs

Jean-Paul Bacquet

Conseiller régional

Dominique Bru

*Vice-Présidente chargée de la Politique régionale du Logement,
de l'Habitat et de la Politique de la Ville*

Alain Bussière

*1er Vice-Président chargé des Lycées,
de l'Enseignement Supérieur, de la Politique de la Jeunesse
et de la Recherche*

Yves Carroy

Conseiller régional

André Chapaveire

*Vice-Président chargé du Développement Touristique
et du Thermalisme*

Jane Galléazzi

Conseillère régionale

Jean-Michel Guerre

*Vice-Président chargé du Développement
et de l'Aménagement du Territoire, de la Politique Contractuelle*

Catherine Henri-Martin

Vice-Présidente chargée de la Culture et de la Vie Associative

Jacques-Bernard Magner

*Vice-Président chargé du Développement Économique
et de l'Économie Sociale et Solidaire*

Françoise Mercier-Rayet

Vice-Présidente chargée de la Santé

Danielle Muller - Faure

Conseillère régionale

Élisabeth Thévenon-Durantini

Vice-Présidente chargée de l'Agriculture